

«Les caisses de pension doivent investir dans des projets d'avenir»

> Innovation Henri Meier milite pour la création d'un fonds national de capital-risque

> L'ancien dirigeant de Roche et Givaudan vient mardi à Genève pour détailler son projet

Propos recueillis par Servan Peca

«Je le fais pour vous, pas pour moi.» Parce qu'il «pense aux générations futures», Henri Meier, 78 ans, ancien directeur financier de Roche, ancien président de Givaudan et cofondateur de la société d'investissement HBM Healthcare Investments, propose la création du «Fonds suisse pour l'avenir». Le concept? Diriger une petite part de l'épargne des Suisses vers des secteurs d'innovation, comme la biotechnologie, l'informatique ou la nanotechnologie.

Pour détailler son idée et sa démarche, Henri Meier fait halte à Genève, ce mardi soir. Il va prêcher les convaincus du Campus Biotech, «très intéressés par mon initiative, eux qui ont quantifié de projets à faire aboutir».



Le Temps: En quoi consiste le «Fonds suisse pour l'avenir»? Henri Meier: L'idée part du constat que la part des inves-

tissements des caisses de pension ou des compagnies d'assurance vie dans des sociétés de capital-risque est aujourd'hui proche de zéro. Ce fonds permettrait de fédérer, puis de canaliser une partie de l'épargne obligatoire des Suisses vers des projets porteurs d'avenir, dans des secteurs de pointe, comme l'énergie, les technologies vertes, la nanotechnologie, etc. Il n'y a pas d'autres solutions pour mettre le potentiel des chercheurs suisses au service de la prospérité nationale présente et future.

– Pourquoi ces grands investisseurs sont-ils réticents à s'orienter vers ces secteurs d'innovation?

– C'est compréhensible, parce que ce segment d'investissement est réputé peu sûr, aléatoire. L'autre frein, c'est la volonté, ou l'obligation, de dégager des performances à court terme. Sachant que les délais de développement d'un projet peuvent dépasser dix ans, un gestionnaire de caisse de pension qui doit présenter un rapport trimestriel ne voudra pas devoir justifier des fluctuations de valeur difficiles à estimer. C'est regrettable, car aujourd'hui, en raison de la réglementation, plus de 60% de l'épargne nationale collective est investie dans l'immobilier, la dette ou encore dans des actions de grandes sociétés cotées. Mais l'économie véritablement productive de notre pays, celle qui crée des emplois et de la valeur ajoutée, a aussi besoin d'investissement à long terme.

– Les caisses de pension ont-elles réellement les compétences pour identifier les projets prometteurs, dans des domaines hautement spécialisés?

– Il y a en Suisse 2000 caisses qui sont trop petites pour disposer de départements spécialisés. C'est pourquoi je propose qu'elles réunissent leurs ressources pour créer une entité commune dont les gestionnaires seraient chargés d'investir dans des fonds de capital-risque.

– Comme la société que vous avez créée et présidée, HBM Healthcare Investments...

– C'est un bon exemple. Nous l'avons créée il y a 12 ans et avons surtout investi durant les trois premières années. Quelques projets ont été abandonnés en cours de route, bien sûr, mais aujourd'hui, nous sommes en train de vendre les sociétés arrivées à maturité. L'an dernier, nous avons réalisé des gains de 350 millions de francs. En raison des longs délais de développement d'un médicament, ce type de sociétés reste assez rare en Suisse. Mais je suis convaincu que dès que l'on saura que des bailleurs de fonds existent pour le capital-risque, de nouvelles sociétés ne tarderont pas à se créer.

– Qui vous soutient dans cette démarche?

– Une motion a été déposée fin 2013 par Konrad Graber (PDC/LU). Le Conseil des Etats l'a acceptée sans opposition, ce qui est rare! Le Conseil fédéral s'est lui aussi déclaré favorable. La prochaine étape, c'est le débat du Conseil national, en septembre prochain. Tout est donc en bonne voie. L'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) a toutefois émis une réserve parce qu'elle veut que ses membres conservent leur liberté. C'est la

raison pour laquelle le choix s'est porté sur une structure de coopérative.

– Combien les membres de cette coopérative devront-ils apporter?

– Au début, 1% de leurs entrées de fonds annuelles. L'objectif idéal est de porter graduellement la contribution à 5%, comme c'est le cas aux Etats-Unis.

– Comment les caisses de pension ou les compagnies d'assurances seront-elles incitées, ou forcées, à investir?

– C'est une question politique à laquelle je ne m'occupe pas de répondre. Plusieurs idées ont déjà été émises. Ce que je peux dire, c'est que l'enjeu majeur, dans ce secteur, est la masse critique. Il faut disposer de suffisamment d'argent pour investir dans des dizaines ou des centaines de sociétés et de projets. Cela réduit le risque d'enregistrer des pertes.

– Vous répétez aussi que si la Suisse n'agit pas, elle va continuer de perdre sa légendaire compétitivité. Elle figure pourtant encore régulièrement au sommet des classements de l'innovation

– Certes. Mais les personnes qui ont établi ces statistiques devraient renommer leur classement. La Suisse est toujours championne en termes de dépenses de recherche et de brevets. Mais en termes d'aboutissement, de recettes, bref, de transformation des idées en produits commercialisables, elle est nettement moins efficace. Qu'il n'y ait pas de méprise, la recherche suisse est excellente. Mais quand un projet aboutit, il aboutit bien souvent dans la Silicon Valley.